 La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences de la motricité**

Organisé par: **Faculté des sciences de la motricité (FSM)**

Sigle du programme: **EDPH1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	4
Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
Structure du programme .....	7
Programme .....	8
Programme détaillé par matière .....	8
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	12
Prérequis entre cours .....	13
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	15
Programme détaillé par bloc annuel .....	15
EDPH1BA - 1er bloc annuel .....	15
EDPH1BA - 2e bloc annuel .....	17
EDPH1BA - 3e bloc annuel .....	19
Informations diverses .....	21
Conditions d'accès .....	21
Pédagogie .....	23
Evaluation au cours de la formation .....	23
Mobilité et internationalisation .....	23
Formations ultérieures accessibles .....	23
Gestion et contacts .....	23

## EDPH1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Les études de bachelier en éducation physique vous offrent la possibilité d'explorer les multiples facettes du sport, de l'activité physique, de la santé, et du mouvement.

Ce programme vous permet d'acquérir des connaissances théoriques et compétences pratiques générales et spécifiques nécessaires pour devenir des professionnels compétents dans le domaine de l'éducation physique.

Grâce à des cours variés portant sur la physiologie, la psychologie, la sociologie, la pédagogie et le management du sport et de l'activité physique, vous serez préparé à concevoir des programmes d'entraînement, à animer des cours d'éducation physique et à promouvoir un mode de vie actif et sain auprès de différents publics.

Ces études vous offrent également des opportunités d'obtenir des diplômes complémentaires dans les domaines de l'activité physique et sportive (par exemple, des diplômes Adeps).

Au terme du premier cycle, vous :

- aurez développé vos aptitudes physiques et motrices dans un grand nombre de disciplines sportives ;
- serez doté d'une solide formation scientifique qui contribuera à faire de vous un professionnel polyvalent et capable de s'adapter ;
- aurez acquis une première expérience dans l'enseignement des activités physiques et sportives.

#### Votre profil

Le sport et l'activité physique - l'enseignement, l'entraînement ou encore le management vous intéressent et vous aimeriez approfondir vos connaissances tant théoriques que pratiques en la matière, il est possible que les études universitaires en éducation physique soient faites pour vous.

Si vous vous reconnaissez dans le profil ci-dessus, posez-vous les questions suivantes :

- Avez-vous un bon bagage scientifique (biologie, chimie et physique) et vous avez envie d'approfondir ces matières ?
- Vous touchez un peu à tout au niveau sportif ? L'envie de comprendre le geste sportif et de l'améliorer vous passionne ?
- Vous voulez comprendre les enjeux économiques, politiques et sociaux du sport et de l'activité physique ?
- Vous aimez le contact avec d'autres personnes ? Vous voulez aider d'autres personnes à retrouver la forme ou à exceller dans une discipline sportive ?
- Vous voulez vous engager et prendre des responsabilités dans le monde de l'activité physique et sportives et/ou l'éducation ?

Si vous n'avez pas de contre-indication à la pratique sportive et que l'enthousiasme et la motivation à étudier l'éducation physique sous toutes ses formes sont présents, c'est déjà un bon début.

N'oubliez pas que, de façon générale, la réussite universitaire requiert des aptitudes cognitives : maîtrise écrite et orale du français, compréhension à la lecture de l'anglais, capacité d'analyse, esprit de synthèse, et encore sens de l'organisation et des contacts humains.

#### Votre futur job

Vos compétences vous permettront d'intervenir auprès de toutes les couches de la population pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité physique et sportive et contribuer ainsi à l'épanouissement de chacun, individuellement ou collectivement.

Votre intervention s'adaptera au public ciblé (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ou handicapées, organisations sportives non-marchandes, publiques, professionnelles, privées).

Vous pourrez exercer vos compétences dans différents milieux : l'enseignement secondaire, le management du sport, l'encadrement du sportif amateur jusqu'au sportif de haut niveau, le domaine paramédical, etc.

#### Votre programme

Le bachelier vous offre :

- les bases scientifiques nécessaires à la compréhension du mouvement : chimie, biologie, anatomie, biomécanique, physiologie, psychologie, philosophie, sociologie, etc. ;
- les socles théoriques spécifiques aux sciences de la motricité, sur lesquels vous construirez votre pratique pédagogique et professionnelle : entraînement, apprentissage moteur, introduction au management du sport, promotion de la santé, etc. ;
- la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives : athlétisme, gymnastique, sports collectifs, natation, activités d'expression, etc. ;
- une formation aux principes pédagogiques spécifiques à l'enseignement des activités physiques et sportives ;
- des enseignements sportifs assurés par des spécialistes, dans les installations du Complexe sportif du Blocry, à quelques minutes de vos salles de cours.

Les enseignements sont fondés sur des bases scientifiques nourries par une recherche de qualité menée par les académiques de la faculté.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en sciences de la motricité, orientation éducation physique ou le Master Formation initiale des enseignants.

## EDPH1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

#### Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25? Pour la rubrique 'Compétences et acquis' qui vous est destinée, consultez le programme publié en [2023-24](#).

--

Le défi que l'étudiant bachelier en sciences de la motricité, orientation générale se prépare à relever est de se former au mieux pour aborder la formation proposée dans le master en sciences de la motricité, orientation éducation physique organisé par la Faculté des sciences de la motricité.

L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des hommes et des femmes attentifs aux besoins qu'éprouve notre société en termes de mouvement.

Le programme de bachelier permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des compétences qui lui permettront de

- analyser de manière critique les caractéristiques du mouvement et de ses effets,
- identifier et analyser les spécificités des publics cibles notamment en termes d'âge et de caractéristiques motrices, physiologiques, psychologiques ou sociologiques,
- être capable de communiquer ses acquis de manière appropriée.

Durant son programme de bachelier, le futur diplômé en éducation physique aura développé son projet de formation et son projet personnel qu'il poursuivra durant son programme de master et ce avec une autonomie croissante.



*Profil du diplômé en sciences de la motricité, orientation éducation physique de l'UCLouvain*

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1) Intervention

**Identifier, analyser et mettre en pratique les processus de l'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer) dans le domaine de l'activité physique et sportive dans des situations proches du contexte professionnel mais délimitées et fictives, en mobilisant des savoirs scientifiques spécialisés et les technologies adaptées, au regard du contexte et des objectifs visés.**

1.1

Analyser un contexte (secteurs, acteurs, ...) donné dans le monde du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique afin d'y intervenir de manière fictive.

1.2

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant une expertise du mouvement nécessaire à sa pratique professionnelle future.

1.3

Concevoir et planifier une intervention pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.4

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.5

Réaliser l'intervention de manière pertinente en regard des objectifs de la problématique.

1.6

Intégrer des pratiques innovantes dont des nouvelles technologies dans ses interventions de manière ajustée.

1.7

À travers ou parmi les différentes étapes du processus d'intervention (préparer, observer, analyser, donner et évaluer), identifier les enjeux de transition sociale et environnementale et comprendre leur interdépendance.

1.8

Pouvoir encadrer ses pairs étudiants dans une activité physique et sportive et ajuster son intervention à ses destinataires en tenant compte du contexte et des objectifs visés.

## 2) Démarche scientifique

### **Comprendre une démarche de recherche scientifique en sciences de la motricité.**

2.1 Comprendre le processus et les concepts fondamentaux de l'étude scientifique, y compris l'importance des données empiriques et du raisonnement scientifique.

2.2 Comprendre et extraire des informations pertinentes de diverses sources scientifiques validées.

2.3 Savoir pourquoi appliquer des tests statistiques.

2.4 Être capable d'évaluer de manière critique les recherches présentées (y compris l'identification des limites des études et des sources potentielles de biais).

2.5 Citer et référencer leur travail conformément aux standards du monde scientifique,

## 3) Promotion de la santé

### **Connaître les principes de bases de la promotion de la santé physique, mental et social de la population à travers l'activité physique et sportive, en ayant conscience de la dimension environnementale de ses actions.**

3.1

Connaître les principes de bases que peut apporter l'activité physique et sportive pour toutes et tous en tant que pilier de la santé physique, mentale et sociale.

3.2

Avoir conscience du cadre multidisciplinaire de la promotion de la santé par l'activité physique et sportive ainsi que le rôle du futur diplômé en éducation physique dans ce cadre.

3.3

Être conscient que via la promotion de la santé il est possible de réduire les inégalités tout en tenant compte du contexte et des conséquences éco-socio-culturels.

3.4

Connaître les différents éléments caractérisant des environnements favorables à l'activité physique et sportive et prendre conscience des postures favorisant l'apprentissage et la prise d'autonomie de l'individu ou du groupe par rapport à sa pratique.

## 4) Communication

**Communiquer et dialoguer de manière pertinente en regard des objectifs d'intervention et adaptée aux caractéristiques des interlocuteurs et du contexte fictif lié aux sciences de la motricité.**

## 4.1

Expliquer et argumenter ses avis et ses points de vue sur la base de connaissances scientifiques de façon adaptée, pertinente et convaincante en regard de ses pairs et enseignants.

4.2 Dialoguer de façon efficace et adaptée avec son/ses pair(s) et enseignants, en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

4.3 Utiliser efficacement différentes techniques et divers outils de communication à l'oral (supports visuels, présentation, langages verbal et corporel, ...).

## 4.4

Communiquer son message par écrit de manière appropriée selon la situation (pair/enseignant, type de message, type de canal de communication, objectif du message, ...).

4.5 Exprimer un message de façon claire et structurée, en anglais et/ou néerlandais, en s'adaptant au public visé et en respectant les standards de communication spécifiques au contexte.

4.6 Construire un argumentaire: comprendre les besoins et points de vue de ses pairs, faire valoir ses arguments de façon adaptée, pertinente et convaincante, être capable de dégager des points d'accord.

## 5) Travail en équipe

**S'intégrer et collaborer au sein d'une activité en équipe mono- ou interdisciplinaire liée aux sciences de la motricité.**

5.1 Comprendre sa position et son rôle, son champ d'action et d'expertise en regard d'une problématique dans un contexte donné au sein d'une équipe mono- ou interdisciplinaire.

## 5.2

Décoder les comportements des membres d'une équipe pour laquelle il contribue, les activités qui y sont associées et l'impact du contexte sur la dynamique de groupe afin de s'y adapter.

## 5.3

S'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe, être ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité.

## 6) Gestion de projet

**Définir et piloter un projet en sciences de la motricité jusqu'à son terme en tenant compte des objectifs, des ressources, des contraintes inhérentes à l'environnement du projet.**

## 6.1

Cadrer le projet dans son environnement et situer les enjeux et finalités du projet ainsi que les contraintes qui caractérisent son environnement.

## 6.2

Définir clairement les objectifs du projet et en définir les indicateurs de résultat attendus en y associant des jalons pour chaque étape du processus.

## 6.3

Organiser, piloter et contrôler le processus: structurer et définir le planning des tâches à réaliser; identifier et allouer les ressources humaines et matérielles; coordonner les tâches; tenir compte des contraintes et des risques à anticiper.

## 7) Déontologie et éthique

**Agir en un acteur responsable et réflexif en développant un savoir-faire et un savoir-être professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie propre aux sciences de la motricité.**

## 7.1

Connaitre le cadre éthique et déontologique lié à sa future pratique professionnelle, avec une attention spécifique en regard à la justesse de la relation au corps.

## 7.2

Développer son indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun) et pratiques en tenant compte de leur contexte d'émergence et de leurs finalités.

## 7.3

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

7.4

Prendre conscience des valeurs éthiques, humanistes, d'intégrité, de respect des lois et des conventions, de solidarité citoyenne et de développement durable.

8) Développement personnel et professionnel

**Apprendre à se connaître et à être autonome, pouvoir s'adapter efficacement à de nouveaux contextes et y évoluer positivement.**

8.1

Gérer de façon autonome son travail : définir ses priorités, anticiper et planifier l'ensemble des activités de son travail dans le temps, faire preuve de rigueur et de structuration dans son travail, y compris dans un contexte changeant, incertain et d'urgence.

8.2

Se connaître et se maîtriser : avoir conscience et gérer ses propres émotions, exercer un recul critique sur ses propres productions et actions pour reconnaître ses forces et ses faiblesses, composer avec ses forces et ses faiblesses pour avoir une attitude et comportement professionnelle.

8.3

S'orienter et se développer : connaître les différents domaines de l'éducation physique afin de pouvoir se construire un projet professionnel en phase avec ses propres valeurs et aspirations, garder confiance en soi et gérer sa motivation dans la concrétisation de ce projet, persévérer dans des situations difficiles.

8.4

Apprendre efficacement et de manière autonome : développer efficacement et de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir évoluer dans un environnement professionnel, apprendre de ses réussites et de ses erreurs dans une logique de développement continu.

9) Savoirs fondamentaux

**Démontrer sa compréhension des sciences humaines, exactes et biomédicales à la base d'une intervention dans le domaine des sciences de la motricité.**

9.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (modèles, théories, concepts) en sciences humaines, exactes et biomédicales.

9.2

Décrire des principes fondamentaux en motricité en articulant et intégrant des savoirs issus de différents domaines des sciences de base.

9.3

Résoudre de manière critique différentes situations en lien avec la motricité en mobilisant le socle des savoirs des sciences humaines, exactes et biomédicales.

## STRUCTURE DU PROGRAMME

---

**Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.**

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ? Cette page s'adresse à vous.

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25? Pour la rubrique 'Structure du programme' qui vous est destinée, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

---

C'est par l'étude du mouvement que la faculté des sciences de la motricité (FSM) affirme sa spécificité au sein de l'université et de la société.

Au début de leurs études en éducation physique, les étudiants partagent leur formation générale avec les étudiants de kinésithérapie et réadaptation. Cette équivalence partielle de la formation favorise la réorientation éventuelle.

Les études en éducation physique sont fondées sur la maîtrise des activités physiques et des disciplines sportives ainsi que sur des connaissances théoriques sur lesquelles repose cette formation pratique. La formation de bachelier en éducation physique totalise 180 crédits répartis, selon un programme type, en 3 blocs de 60 crédits chacun.

Cette répartition en trois blocs annuels tient compte des prérequis et présente le parcours type de l'étudiant qui réussit chaque année de sa formation. Ce programme est constitué d'une majeure de 150 crédits et d'une mineure, choisie par l'étudiant au sein de la FSM ou dans une autre faculté, de 30 crédits.

### Principales matières

L'enseignement dispensé pendant la formation de bachelier en sciences de la motricité, orientation générale trouve sa richesse et sa spécificité dans ses ancrages multiples. Le programme type offre, dès la première année d'étude, une formation pratique spécifique aux étudiants en éducation physique. Dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, le programme type de l'étudiant lui offre des choix pour enrichir sa formation en pratique sportive (15 crédits par année).

Construit autour d'une vingtaine d'heures de cours par semaine, le programme dégage ainsi le temps nécessaire à l'étudiant pour l'étude et l'entraînement personnel.

- Formation en sciences exactes, biomédicales, humaines et sociales, en sciences de la motricité (partagée avec la kinésithérapie) :
- Anatomie et analyse du mouvement - Biologie - Chimie - Esprit critique - Physique - Biomécanique - Neurophysiologie - Philosophie - Physiologie - Psychologie.
- Formation en sciences de la motricité spécifique à l'éducation physique :
  - Introduction à l'activité physique et santé - Sport et société - Fondements théoriques de l'entraînement - Développement de la personne tout au long de la vie - Dimensions socio-historiques, juridiques, économiques et institutionnelles des activités physiques et sportives - Techniques de la communication en éducation physique - Fondements de l'apprentissage moteur - Promotion de la santé par l'activité physique - Introduction au management du sport.
- Formation pratique et pédagogique spécifique à l'éducation physique :
  - Activités physiques, sportives et d'expression : Athlétisme - Danse et activités d'expression - Techniques douces - Gymnastique artistique et sports acrobatiques - Jeux et sports collectifs - Natation - Didactique des activités physiques et sportives.
- Formation en langue : Anglais obligatoire et néerlandais optionnel.

## EDPH1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

**Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés.**

Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25?

Seul le programme de bloc 1 indiqué sur cette page vous est destiné. Pour voir votre programme en bloc 2 et 3, [cliquez ici](#)

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 et avez validé tous les crédits de bloc 1 ? Seuls les programmes de blocs 2 et 3 indiqués sur cette page vous sont destinés. Pour voir votre programme complet, consultez le [programme publié en 2023-24](#).

Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 et n'avez pas validé tous les crédits de bloc 1 ? Les crédits non validés de bloc 1 seront remplacés par des crédits de cours du bloc 1 ci-dessous.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessibles aux étudiants d'échange
- ⊖ Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel  
**1 2 3**

### o Programme de base (150 crédits)

#### o Formation de base en sciences exactes et biomédicales (58 crédits)

○ LFSM1101	Chimie générale et biomolécules	Patrick Henriët	FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] ⊕	x		
------------	---------------------------------	-----------------	-------------------------------	---	--	--



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LFSM1102	Anatomie générale, systématique et fonctionnelle	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1103	Esprit critique et posture scientifique		FR [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1104	Biologie et éléments d'histologie		FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1105	Physique	Vincent Legat	FR [q1] [37.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1109	Biomécanique et analyse du système locomoteur	Arthur Dewolf	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h] [7 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1003	Compréhension et traitement de données [S] <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>	Yannick Bleyenheuft	FR [q2] [15h+15h] [4 Crédits] ⚠️ 🌐	X		
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire 🟡		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes 🟡	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition 🟡	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriët	FR [q2] [75h+7.5h] [8 Crédits] 🌐			X
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain 🟡		FR [q1] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐			X
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs 🟡		FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐			X

### ○ Formation de base en sciences humaines (6 crédits)

○ LFSM1106	Philosophie et éthique en sciences de la motricité	Jacob Schmutz	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LFSM1107	Psychologie générale	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X		

### ○ Formation théorique en sciences de la motricité (26 crédits)

○ LEPHY1108	Introduction à l'activité physique et santé		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly	X		
○ LEPHY1109	Sport et société		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LEPHY1110	Fondements théoriques de l'entraînement		FR [q2] [22.5h] [3 Crédits] 🌐	X		
○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports 🟡	Dominique De Jaeger (coord.) Arthur Dewolf	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique 🟡		FR [q1+q2] [15h+30h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur 🟡	Dominique De Jaeger (coord.)	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐 > English-friendly		X	
○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie 🟡	Cécile Delens	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives 🟡		FR [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LEDPH1049	Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives 🟡		FR [q1] [37.5h] [3 Crédits] 🌐			X

### ○ Formation pratique et méthodologique en éducation physique (54 crédits)

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FR [q1] [0h+30h] [2 Crédits] ⚠️ 🌐	X		
-------------	---	--	-----------------------------------	---	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FR [q1] [0h+30h] [3 Crédits] Δ 🌐	X		
○ LEPHY1100	Fondements de l'activité physique et sportive		FR [q1] [0h+60h] [5 Crédits] 🌐	X		
○ LEPHY1103	Fondements des activités d'expression (parties A et B)		FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LEPHY1104	Natation 1 (parties A et B)	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LEPHY1105	Sports collectifs		FR [q2] [0h+60h] [4 Crédits] 🌐	X		
○ LEPHY1106	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐 > English-friendly	X		
○ LEPHY1107	Athlétisme 1 (parties A et B)	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐	X		
○ LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1 <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FR [q1+q2] [] [3 Crédits] Δ 🌐	X		
○ LEDPH1021	Expression 🟡		FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1022	Natation 2 🟡	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs 🟡		FR [q1+q2] [0h+60h] [4 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques 🟡		FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐 > English-friendly		X	
○ LEDPH1026	Fitness 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h+30h] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 🟡		FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 🌐		X	
○ LEDPH1042	Didactique de la natation 🟡	Marc Francaux	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme 🟡	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] 🌐			X
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs 🟡	Jean-Philippe Dupont Benoît Vercurysse (coord.)	FR [q1+q2] [15h+60h] [6 Crédits] 🌐			X
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques 🟡	Dominique De Jaeger (coord.)	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly			X
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression 🟡	Cécile Delens	FR [q1+q2] [7.5h+30h] [3 Crédits] 🌐			X

### ○ Formation en langues (6 crédits)

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐			X
-------------	---	--	--------------------------------	--	--	---

### ○ Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

⊗ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée) Sandrine Meirlaen Philippe Denis Maité Dupont Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen Hila Peer Lutgarde Schrijvers Marine Volpe (supplée) Sandrine Meirlaen	EN [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐			X
⊗ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	NL [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐			X

**o Mineure ou approfondissement (30 crédits)**

---

*L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.*

*Maximum 1 élément(s)*

---

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Les 150 crédits obtenus dans la formation obligatoire sont complétés par 30 crédits de formation personnalisée.

Ainsi, dès le deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant peut opter soit :

- pour un approfondissement en sciences de la motricité constitué par un groupe de cours au choix et des stages associés qui forment un complément à la formation pratique sportive : De l'audace en sécurité à l'escalade - Sports d'endurance en plein air - Nature et activités physiques et sportives - Sports de raquettes - Autodéfense;
- pour l'ouverture à une autre discipline enseignée à l'UCLouvain, par le choix d'une mineure proposée dans une autre faculté de l'UCLouvain parallèlement à la poursuite de la formation en éducation physique.

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2024-minadroi ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2024-minanti ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2024-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2024-minchin ]
- > Mineure en information et communication [ prog-2024-mincomu ]
- > Mineure en criminologie [ prog-2024-mincrim ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2024-mincucrea ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2024-mincults ]
- > Mineure en développement et environnement [ prog-2024-mindenv ]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (\*) [ prog-2024-mindd ]
- > Mineure d'accès au master en économie [ prog-2024-minecon ]
- > Approfondissement en sciences de la motricité [ prog-2024-appedph ]
- > Mineure en études européennes [ prog-2024-mineuro ]
- > Mineure en études françaises (accessible uniquement pour réinscription) (\*) [ prog-2024-minfran ]
- > Mineure en études de genre [ prog-2024-mingenre ]
- > Mineure en gestion (initiation) [ prog-2024-minogest ]
- > Mineure en histoire [ prog-2024-minhist ]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [ prog-2024-minhuso ]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [ prog-2024-minislam ]
- > Mineure en philosophie [ prog-2024-minfilo ]
- > Mineure en linguistique [ prog-2024-minling ]
- > Mineure en études littéraires [ prog-2024-minlitt ]
- > Mineure en études médiévales [ prog-2024-minmedi ]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (\*) [ prog-2024-minmpme ]
- > Mineure en musicologie [ prog-2024-minmusi ]
- > Mineure en droit (ouverture) [ prog-2024-minodroi ]
- > Mineure en économie (ouverture) [ prog-2024-minoeco ]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [ prog-2024-minori ]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [ prog-2024-minreli ]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [ prog-2024-minsoca ]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [ prog-2024-minsped ]
- > Mineure en sciences politiques [ prog-2024-minspol ]
- > Mineure en technologies numériques et société [ prog-2024-minstic ]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [ prog-2024-mintheo ]
- > Mineure en statistique et science des données [ prog-2024-mindata ]

(\*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

## PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

### Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

### Les programmes de la FSM sont en train d'être réformés

- **Vous vous êtes inscrit-e dans ce cursus avant 2024-25 ?** Consultez le [tableau 2023-24](#) des activités avec des prérequis.
- **Vous vous inscrivez pour la première fois en première année de bachelier en 2024-25 ?** Suivez [ce lien](#) pour consulter le tableau des activités avec des prérequis qui vous est destiné.

### # Tableau des prérequis

<b>LANGL2451</b>	" <a href="#">Anglais - Communication interactive</a> " a comme prérequis LANGL1851 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LANGL1851 - <a href="#">English for physiotherapists and physical educators</a></li> </ul>
<b>LEDPH1021</b>	" <a href="#">Expression</a> " a comme prérequis LEPHY1103 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1103 - <a href="#">Fondements des activités d'expression (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1022</b>	" <a href="#">Natation 2</a> " a comme prérequis LEPHY1104 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1104 - <a href="#">Natation 1 (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1023</b>	" <a href="#">Athlétisme 2</a> " a comme prérequis LEPHY1107 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1107 - <a href="#">Athlétisme 1 (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1024</b>	" <a href="#">Jeux et sports collectifs</a> " a comme prérequis LFSM1109 ET LEPHY1105 ET LEDPH1001 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1109 - <a href="#">Biomécanique et analyse du système locomoteur</a></li> <li>• LEPHY1105 - <a href="#">Sports collectifs</a></li> <li>• LEDPH1001 - <a href="#">Fondements des jeux et des sports collectifs</a></li> </ul>
<b>LEDPH1025</b>	" <a href="#">Gymnastique et sports acrobatiques</a> " a comme prérequis LEPHY1106 ET LFSM1102 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1106 - <a href="#">Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)</a></li> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> </ul>
<b>LEDPH1026</b>	" <a href="#">Fitness</a> " a comme prérequis LFSM1102 ET LEDPH1002 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> <li>• LEDPH1002 - <a href="#">Fondements des activités physiques et sportives</a></li> </ul>
<b>LEDPH1028</b>	" <a href="#">Biomécanique appliquée aux sports</a> " a comme prérequis LFSM1102 ET (LFSM1103 OU LIEPR1003) ET LFSM1105 ET LFSM1109 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> <li>• LFSM1103 - <a href="#">Esprit critique et posture scientifique</a></li> <li>• LIEPR1003 - <a href="#">Compréhension et traitement de données</a></li> <li>• LFSM1105 - <a href="#">Physique</a></li> <li>• LFSM1109 - <a href="#">Biomécanique et analyse du système locomoteur</a></li> </ul>
<b>LEDPH1029</b>	" <a href="#">Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique</a> " a comme prérequis LFSM1109 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1109 - <a href="#">Biomécanique et analyse du système locomoteur</a></li> </ul>
<b>LEDPH1030</b>	" <a href="#">Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur</a> " a comme prérequis LFSM1102 ET (LFSM1103 OU LIEPR1003) ET LFSM1107 ET LEPHY1108 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LFSM1102 - <a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a></li> <li>• LFSM1103 - <a href="#">Esprit critique et posture scientifique</a></li> <li>• LIEPR1003 - <a href="#">Compréhension et traitement de données</a></li> <li>• LFSM1107 - <a href="#">Psychologie générale</a></li> <li>• LEPHY1108 - <a href="#">Introduction à l'activité physique et santé</a></li> </ul>
<b>LEDPH1031</b>	" <a href="#">Autodéfense</a> " a comme prérequis LEPHY1110 <ul style="list-style-type: none"> <li>• LEPHY1110 - <a href="#">Fondements théoriques de l'entraînement</a></li> </ul>

- LEDPH1041** "Didactique de la danse et des activités d'expression" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1021 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
  - LEDPH1021 - Expression
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1042** "Didactique de la natation" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
  - LEDPH1022 - Natation 2
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1043** "Didactique de l'athlétisme" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1023 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
  - LEDPH1023 - Athlétisme 2
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1044** "Didactique des jeux et des sports collectifs" a comme prérequis LEDPH1029 ET LEDPH1024 ET LIEPR1022
- LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
  - LEDPH1024 - Jeux et sports collectifs
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LEDPH1045** "Didactique des sports acrobatiques" a comme prérequis LEDPH1028 ET LEDPH1029 ET LEDPH1030 ET LEDPH1025
- LEDPH1028 - Biomécanique appliquée aux sports
  - LEDPH1029 - Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique
  - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
  - LEDPH1025 - Gymnastique et sports acrobatiques
- LEDPH1046** "Développement psychomoteur tout au long de la vie" a comme prérequis (LIEPR1003 OU LFSM1103) ET LFSM1107 ET LEPHY1108 ET LEDPH1030
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
  - LFSM1103 - Esprit critique et posture scientifique
  - LFSM1107 - Psychologie générale
  - LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
  - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH1048** "Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1109
- LEPHY1109 - Sport et société
- LEDPH1049** "Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives" a comme prérequis LEPHY1108 ET LEPHY1109 ET LEDPH1030
- LEPHY1108 - Introduction à l'activité physique et santé
  - LEPHY1109 - Sport et société
  - LEDPH1030 - Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur
- LEDPH9012** "Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage)" a comme prérequis LEDPH9001
- LEDPH9001 - Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1
- LIEPR1021** "Physiologie cellulaire" a comme prérequis LFSM1104
- LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
  - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1023** "Sauvetage, réanimation et urgence de terrain" a comme prérequis LEDPH1022 ET LIEPR1022
- LEDPH1022 - Natation 2
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1102 ET LFSM1104 ET LIEPR1021 ET LIEPR1022
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
  - LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
  - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
  - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
  - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1025** "Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LIEPR1021
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
  - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
  - LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
- LNEER2451** "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851
- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

### EDPH1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- ⊕△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### o Programme de base

#### o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LFSM1101	<a href="#">Chimie générale et biomolécules</a>	Patrick Henriet	(FR) [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1102	<a href="#">Anatomie générale, systématique et fonctionnelle</a>	Catherine Behets Wydemans (coord.) Ludovic Kaminski	(FR) [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1103	<a href="#">Esprit critique et posture scientifique</a>		(FR) [q1] [37.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LFSM1104	<a href="#">Biologie et éléments d'histologie</a>		(FR) [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1105	<a href="#">Physique</a>	Vincent Legat	(FR) [q1] [37.5h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LFSM1109	<a href="#">Biomécanique et analyse du système locomoteur</a>	Arthur Dewolf	(FR) [q2] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LIEPR1003	<a href="#">Compréhension et traitement de données</a> [S] <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>	Yannick Bleyenheuft	(FR) [q2] [15h+15h] [4 Crédits] △ 🌐

#### o Formation de base en sciences humaines

○ LFSM1106	<a href="#">Philosophie et éthique en sciences de la motricité</a>	Jacob Schmutz	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LFSM1107	<a href="#">Psychologie générale</a>	Stefan Agrigoroaei Damien Brevers	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐

### o Formation théorique en sciences de la motricité

○ LEPHY1108	Introduction à l'activité physique et santé		FB [q2] [22.5h] [3 Crédits] > English- friendly
○ LEPHY1109	Sport et société		FB [q2] [22.5h] [3 Crédits]
○ LEPHY1110	Fondements théoriques de l'entraînement		FB [q2] [22.5h] [3 Crédits]

### o Formation pratique et méthodologique en éducation physique

○ LEDPH1001	Fondements des jeux et des sports collectifs <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FB [q1] [0h+30h] [2 Crédits] △
○ LEDPH1002	Fondements des activités physiques et sportives <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FB [q1] [0h+30h] [3 Crédits] △
○ LEPHY1100	Fondements de l'activité physique et sportive		FB [q1] [0h +60h] [5 Crédits]
○ LEPHY1103	Fondements des activités d'expression (parties A et B)		FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]
○ LEPHY1104	Natation 1 (parties A et B)	Marc Francaux	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]
○ LEPHY1105	Sports collectifs		FB [q2] [0h +60h] [4 Crédits]
○ LEPHY1106	Fondements de la gymnastique et des sports acrobatiques (parties A et B)	Dominique De Jaeger	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] > English- friendly
○ LEPHY1107	Athlétisme 1 (parties A et B)	Louise Deldicque	FB [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits]
○ LEDPH9001	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 1 <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		FB [q1+q2] [] [3 Crédits] △



**EDPH1BA - 2e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**





○ LFSM1003	Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement	Catherine Behets Wydemans (coord.) Arthur Dewolf	FR [q2] [52.5h] [7 Crédits] 🌐
○ LIEPR1021	Physiologie cellulaire ■		FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LIEPR1022	Physiologie des systèmes ■	Nicolas Tajeddine	FR [q2] [37.5h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation théorique en sciences de la motricité**


○ LEDPH1028	Biomécanique appliquée aux sports ■	Dominique De Jaeger (coord.) Arthur Dewolf	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1029	Techniques de la communication, de l'observation et de l'auto-évaluation en éducation physique ■		FR [q1+q2] [15h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LEDPH1030	Fondements théoriques de l'entraînement des activités physiques et sportives et apprentissage moteur ■	Dominique De Jaeger (coord.)	FR [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐 > English- friendly

**o Formation pratique et méthodologique en éducation physique**

○ LEDPH1021	Expression ■		FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEDPH1022	Natation 2 ■	Marc Francaux	FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEDPH1023	Athlétisme 2 ■	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐
○ LEDPH1024	Jeux et sports collectifs ■		FR [q1+q2] [0h +60h] [4 Crédits] 🌐
○ LEDPH1025	Gymnastique et sports acrobatiques ■		FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 🌐 > English- friendly

○ LEDPH1026	Fitness 	Louise Deldicque	FR [q1+q2] [0h +30h] [2 Crédits] 
○ LEDPH9012	Pratique complémentaire d'une activité physique et sportive 2 (stage) 		FR [q1+q2] [] [2 Crédits] 

### o Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.)	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 
-------------	---	---	---

### o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.  
Maximum 1 élément(s)

**EDPH1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Formation de base en sciences exactes et biomédicales**

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriët	(FR) [q2] [75h +7.5h] [8 Crédits] 🌐
○ LIEPR1023	Sauvetage, réanimation et urgence de terrain ■		(FR) [q1] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ LIEPR1024	Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs ■		(FR) [q1] [45h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation théorique en sciences de la motricité**

○ LEDPH1046	Développement psychomoteur tout au long de la vie ■	Cécile Delens	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1048	Regards juridiques, économiques et institutionnels sur les activités physiques et sportives ■		(FR) [q2] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1049	Dimension socio-historique et éthique des activités physiques et sportives ■		(FR) [q1] [37.5h] [3 Crédits] 🌐

**o Formation pratique et méthodologique en éducation physique**

○ LEDPH1042	Didactique de la natation ■	Marc Francaux	(FR) [q1+q2] [7.5h +30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1043	Didactique de l'athlétisme ■	Louise Deldicque	(FR) [q1+q2] [7.5h +30h] [3 Crédits] 🌐
○ LEDPH1044	Didactique des jeux et des sports collectifs ■	Jean-Philippe Dupont Benoît Vercauteren (coord.)	(FR) [q1+q2] [15h +60h] [6 Crédits] 🌐
○ LEDPH1045	Didactique des sports acrobatiques ■	Dominique De Jaeger (coord.)	(FR) [q1+q2] [7.5h +30h] [3 Crédits] 🌐 > English-friendly
○ LEDPH1041	Didactique de la danse et des activités d'expression ■	Cécile Delens	(FR) [q1+q2] [7.5h +30h] [3 Crédits] 🌐

## o Formation en langues

### o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

ⓘ LANGL2451	Anglais - Communication interactive 🟡	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée Sandrine Meirlaen) Philippe Denis Maïté Dupont Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Jean-Paul Nyssen Hila Peer Lutgarde Schrijvers Marine Volpe (supplée Sandrine Meirlaen)	15 [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐
ⓘ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire 🟡	Katrien De Rycke (coord.)	15 [q2] [30h] [2 Crédits] 🌐

## o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure parmi l'ensemble des mineures offertes à l'UCLouvain ou un approfondissement en pratiques sportives à raison de 15 crédits en BAC2 et 15 crédits en BAC3.

Maximum 1 élément(s)

## EDPH1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidat-es de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilé-es aux ressortissant-es belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidat-es, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

## PÉDAGOGIE

---

L'alternance entre formation scientifique et formation aux pratiques des activités physiques et sportives est fortement spécifique à la formation en éducation physique. Les activités d'apprentissage recourent dès lors à un faisceau de méthodes pédagogiques allant de l'approche purement théorique individuelle à la construction de savoirs et de savoir-faire en équipe en mettant l'accent sur l'interdisciplinarité et l'innovation par les nouvelles technologies. La formation de bachelier en éducation physique fait ainsi de l'étudiant un acteur de sa formation et un co-acteur de la formation de ses pairs en respectant l'éthique et la déontologie de sa discipline.

Les cours pratiques dans les domaines de l'éducation physique et des sports promeuvent la construction de savoir-faire personnels dans les différentes disciplines de l'éducation physique et sportive. Cet objectif est atteint par l'interaction entre l'étudiant, les experts scientifiques et de terrain qui l'encadrent dans cette partie de la formation et les savoirs développés dans les différentes disciplines scientifiques du programme. Le recours à des experts de terrain garantit l'adéquation des acquis attendus de l'apprentissage aux attentes actualisées de la société, dans le domaine de l'éducation physique.

Les cours magistraux en sciences de la motricité visent plus particulièrement à développer les connaissances et compétences spécifiques sur lesquels les savoir-faire développés dans la formation pratique se basent.

Le recours au tutorat, au monitorat et aux travaux pratiques constitue un atout majeur de la formation donnée dans les cours magistraux liés aux sciences exactes, biomédicales et humaines. Les savoirs dont sont porteurs ces cours s'appuient de la sorte sur une démarche scientifique concrète et à la pointe de la recherche.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation, sous la forme d'examens, organisés en deux sessions principales : une en janvier, l'autre en juin. La session de septembre est une session de rattrapage. Les modalités précises de l'examen sont communiquées aux étudiants au début du cours.

Pour les cours théoriques, l'évaluation se fait sur la base d'un examen écrit ou oral selon les cours. Elle peut être combinée et / ou remplacée par des éléments d'évaluation continue.

Pour la formation pratique, l'évaluation est continue et éventuellement complétée par une évaluation finale. Elle met l'accent sur les savoir-faire dans le domaine de l'éducation physique mais aussi sur les savoir-faire comportementaux, qui sont centraux dans une formation qui oriente vers des métiers de partage de compétences.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Au cours de son cursus, chaque étudiant.e a la possibilité de réaliser une partie de son cursus dans un pays étranger grâce aux nombreux partenariats développés par la FSM en Europe (France, Suisse, Espagne) et hors Europe (Canada, Chili).

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Situation du programme dans le cursus :

Master accessible sans prérequis : le titre de bachelier donne accès direct au programme de master en sciences de la motricité, orientation éducation physique et le master formation initiale des enseignants.

Autres formations accessibles au terme du programme :

- Master accessible avec prérequis complémentaires : programme de master en kinésithérapie et réadaptation ;
- Master UCLouvain accessible directement : master (120 crédits) en sciences de la population et du développement.

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

## Faculté

Entité de la structure	SSS/FSM
Dénomination	Faculté des sciences de la motricité (FSM)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	FSM
Adresse de l'entité	Place Pierre de Coubertin 1 - bte L8.10.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél: <a href="tel:+3227734419">+32 (0) 10 47 44 19</a> - Fax: <a href="tel:+322773106">+32 (0) 10 47 31 06</a>

## Mandat(s)

- Doyen : Marc Francaux

## Commission(s) de programme

- Commission d'encadrement en éducation par le mouvement (EDPM)
- Commission d'encadrement en sport, exercices physiques et santé (EXRC)
- Commission d'encadrement en physiologie et biomécanique de la locomotion (LOCO)
- Commission d'encadrement en réadaptation et médecine physique (READ)

Responsable académique du programme: [Louise Deldicque](#)

## Jury

- Président de Jury: [Patrick Henriet](#)
- Secrétaire de Jury: [Cécile Delens](#)

## Personne(s) de contact

- Responsable administratif: [Emmanuel Ugeux](#)